

Un plan de conquête pour les industries à valeur ajoutée technologique

Pour des programmes sociétaux, stratégiques et innovants :
répondre présent dans la crise et préparer l'avenir



Sommaire

Synthèse : 10 programmes innovants au service de la croissance.....	4
Les organisations professionnelles signataires.....	6
Les 3 objectifs de ce plan.....	9
Les propositions / Les atouts.....	11
Le Financement : le FIVAT.....	13
Les lignes directrices du plan.....	15
Détail des propositions :	
Des infrastructures numériques et électriques performantes et sécurisées.....	17
Programme 1 : Un environnement numérique performant sur l'ensemble du territoire et dans les bâtiments	19
Programme 2 : Bâtir sur la qualité de notre réseau électrique - de la production au consommateur. En route pour le « <i>smart grid</i> ».....	20
Des contenus et des projets innovants capitalisant sur ces infrastructures, répondant à des enjeux économiques et sociétaux, avec des retours sur investissements identifiés.....	23
Programme 3 : Faire de la France un <i>leader</i> mondial de l'e-santé.....	25
Programme 4 : Faire de la France un <i>leader</i> de l'éco-responsabilité énergétique et du <i>Green IT</i>	28
Programme 5 : Focus : des systèmes d'éclairage plus économes, mieux contrôlés, plus performants.....	31
Programme 6 : Promouvoir la culture française version Haute Définition.....	33
Programme 7 : Mieux réguler le trafic routier pour polluer moins, fluidifier, sécuriser, et gagner du temps.....	35
Programme 8 : Plus de sécurité pour tous et des droits respectés.....	37
Programme 9 : L'e-éducation pour tous, de l'école à l'entreprise.....	39
Programme 10 : E-administration & e-entreprise, des leviers de croissance.....	40
Positionnement des projets.....	41
Trois conditions de succès.....	43
Condition 1 : Créer un fonds d'investissement spécifiquement dédié au secteur des Industries à Valeur Ajoutée technologique (le FIVAT) : électrique et énergie, électronique et numérique.....	45
Condition 2 : Libérer les capacités d'innovation dans tous les secteurs !.....	47
Condition 3 : Remettre les questions de production au centre des préoccupations publiques afin d'encourager la croissance et le développement des entreprises, notamment les PME et ETI.....	49

Synthèse :

10 programmes

innovants au service de

la croissance

Quel impact de la crise pour les secteurs à valeur ajoutée technologique ? Quelle réponse aujourd'hui et pour demain ? Quel rôle pour ces industries dans la relance ? La nécessité de répondre présent dans la crise et de préparer une sortie par le haut pour en être collectivement renforcés.

Nos industries représentent l'avenir et sont en pointe sur l'innovation et les technologies du futur : elles constituent un ressort incontournable pour renouer avec la croissance et construire une France du 21^{ème} siècle compétitive et créatrice de richesses.

La grave crise actuelle a des répercussions non contrôlées pour la plupart de nos secteurs :

- Des pertes de commandes parfois supérieures à 50 % ;
- Des dizaines de milliers d'emplois menacés à court terme ;
- Une absence critique de visibilité sur les marchés ;
- Un gel des investissements inquiétant ;
- Un risque avéré de spirale d'appauvrissement collectif...

Il faut se donner les moyens de nos ambitions si nous voulons recréer de la croissance et rester un grand pays industrialisé.

Nos industries sont au cœur de la croissance en raison de leur développement rapide et de leur effet de levier majeur sur l'innovation industrielle et sur la croissance des autres activités.

Elles doivent donc faire l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics et de la politique de relance à conduire dans notre pays.

Les propositions des professions pour un plan d'investissement optimisé se structurent autour de 10 projets selon 2 axes :

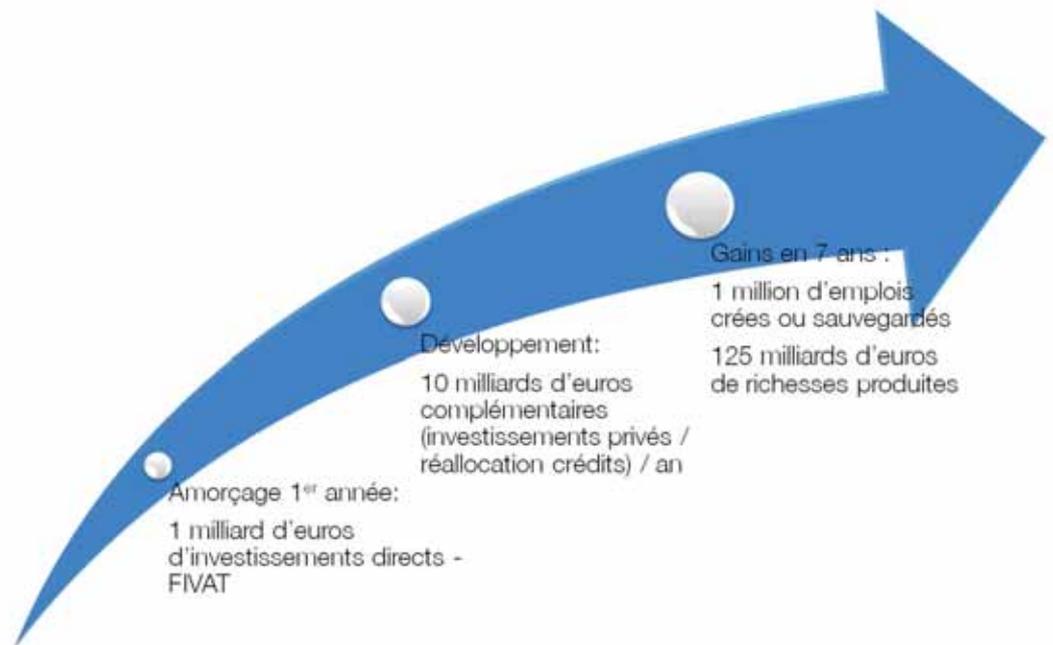
1. des infrastructures numériques et électriques performantes et sécurisées :

- Programme 1 : Un environnement numérique performant sur l'ensemble du territoire et dans les bâtiments !
- Programme 2 : Bâtir sur la qualité de notre réseau électrique - de la production au consommateur. En route pour le *smart grid*.

2. des contenus et des projets innovants capitalisant sur ces infrastructures, répondant à des enjeux économiques et sociétaux, avec des retours sur investissements identifiés :

- Programme 3 : Faire de la France un *leader* mondial de l'e-santé.
- Programme 4 : Faire de la France un *leader* de l'éco-responsabilité énergétique et du *Green IT*.
- Programme 5 : Focus : des systèmes d'éclairage plus économes, mieux contrôlés, plus performants.
- Programme 6 : Promouvoir la culture française version Haute Définition.
- Programme 7 : Mieux réguler le trafic routier pour polluer moins, fluidifier, sécuriser, et gagner du temps.
- Programme 8 : Plus de sécurité pour tous et des droits respectés.
- Programme 9 : L'e-éducation pour tous, de l'école à l'entreprise.
- Programme 10 : E-administration & e-entreprise, des leviers de croissance.

Un outil indispensable : un fonds d'investissement dédié ([le FIVAT - Fonds d'Investissement pour les Industries à Valeur Ajoutée Technologique](#)) pour identifier, coordonner et cofinancer les projets stratégiques.



Les organisations professionnelles signataires

Dans la poursuite du rapport de la [FIEEC](#) (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) «*Une stratégie industrielle pour les marchés du futur*», et des propositions sectorielles des organisations professionnelles concernées, [les 29 organisations](#) suivantes proposent un plan de conquête pour les industries à valeur ajoutée technologique.

Les organisations professionnelles signataires de ce projet représentent plus de 50 000 entreprises (Grands groupes, ETI, PME, TPE), emploient sur le territoire national 600 000 salariés, et génèrent plus de 130 milliards d'euros de chiffre d'affaires (dont 50 milliards à l'exportation).

Les secteurs que ces organisations professionnelles représentent :

- [sont des employeurs importants](#), répartis sur l'ensemble du territoire, et génèrent ainsi de la richesse et de la croissance pour notre pays ;
- ont un [très fort effet de levier et d'entraînement sur d'autres secteurs économiques de manière directe](#) (BTP, installations, maintenance...);
- [améliorent de manière concrète la vie des citoyens](#) par l'innovation productive permanente qu'ils génèrent ;
- [possèdent des leaders français et européens](#) qui alimentent un écosystème de croissance de PME et ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) nombreuses, diversifiées et innovantes : il faut les préserver.

ACR – Syndicat des Automatismes du Génie climatique et de la Régulation.

AFDEL – Association Française Des Editeurs de Logiciel.

DOMERGIE – Groupement des industriels de l'appareillage électrique d'installation et de ses applications domotiques.

FFIE – Fédération Française des Entreprises de Génie Electrique et Energétique.

FGME - Fédération des Grossistes en Matériel Informatique

GFCC-UNICLIMA – Groupement des fabricants de matériels de chauffage central par l'eau chaude et de production d'eau chaude sanitaire - Union Syndicale des constructeurs de matériels aérauliques, thermiques, thermodynamiques et frigorifiques.

GFIE – Groupement des Fournisseurs de l'industrie électronique.

GIFAM – Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipements ménagers.

GIMELEC – Groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés.

GIMES – Groupement des Industries des matériels électroniques de sécurité.

GISEL – Groupement des industries des appareils électriques autonomes de sécurité.

GIXEL – Groupement des industries de l'interconnexion, des composants et des sous ensembles électroniques.

LESISS – Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux.

SER – Syndicat des Energies Renouvelables.

SERCE – Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique.

SIEPS – Syndicat des industries exportatrices de produits stratégiques.

SIMAVELEC – Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques.

SIMTEC – Syndicat de l'instrumentation de Mesure, du Test et de la Conversion d'énergie dans le domaine de l'électronique.

SIRMELEC – Syndicat des industries de la réparation et de la maintenance électrotechnique et électronique.

SITELESC – Syndicat des industries de tubes électroniques et semi-conducteurs.

SNESE – Les fabricants d'électronique et services associés.

SNITEM – Syndicat national de l'industrie des technologies médicales.

SPAP – Syndicat français des fabricants de piles et d'accumulateurs portables.

SPDEI – Syndicat Professionnel de la Distribution en Electronique Industrielle.

SYCABEL – Syndicat professionnel des fabricants de fils et câbles électriques et de communication.

SYCACEL – Syndicat des fabricants d'équipement pour la protection et le support des câbles électriques et de communication.

SYNAFEL – Syndicat National de l'Enseigne et de la Signalétique.

SYNDICAT DE L'ECLAIRAGE.

SYNDICAT DE LA MESURE.



“

Investir dans les industries à forte valeur ajoutée technologique, c'est assurer d'importants retours sur investissements pour la société, en termes de richesses et d'emplois. L'Etat doit amorcer au plus vite ce mouvement et soutenir les secteurs stratégiques que sont l'électrique, l'énergie, l'électronique et le numérique. Des centaines de milliers d'emplois sont dans la balance avec l'avenir industriel de notre pays.

L'investissement réussi est celui qui, à terme, rapporte : nos industries permettent cela par leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie. Un milliard investi aujourd'hui en rapportera plusieurs d'ici quelques années : parions sur l'avenir.”

Pierre Gattaz

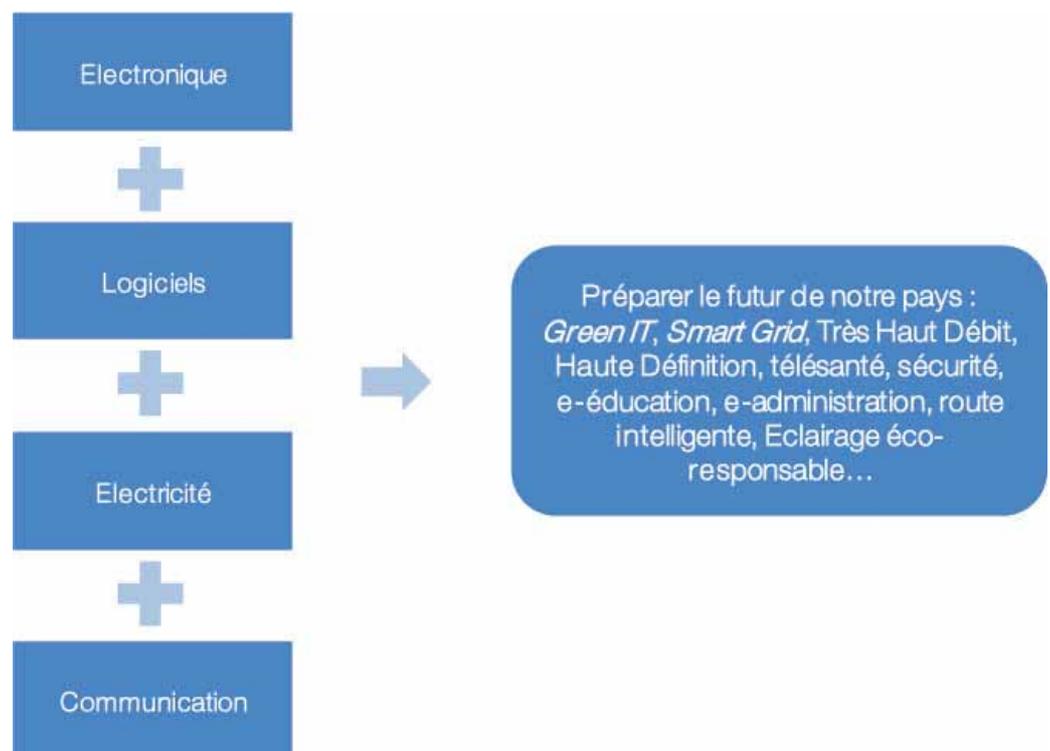
Président de la FIEEC

*(Fédération des Industries Electriques, Electroniques
et de Communication)*

Président du directoire de Radiall

Les 3 objectifs de ce plan

1. Relancer à court terme l'activité économique et maintenir emplois et savoir-faire technologique sur l'ensemble du territoire.
2. Investir dans les infrastructures productives et les technologies de demain pour profiter pleinement de la sortie de la crise.
3. Optimiser les leviers de croissance et de productivité offerts par ces industries à haute valeur ajoutée / développer un potentiel d'exportations supplémentaires grâce à des programmes sociétaux innovants.



“



Les industries à valeur ajoutée technologique sont au cœur des solutions qui nous permettront de répondre positivement aux défis sociétaux qui se posent, comme la lutte contre le réchauffement climatique. Ce que l'on recouvre sous le vocable « *Green IT* », c'est à la fois comment nos technologies peuvent réduire leur consommation, mais également comment elles apportent des solutions concrètes dans différentes situations, notamment pour économiser l'énergie.

L'efficacité énergétique active, dans les bâtiments neufs ou anciens, résidentiels ou tertiaires, permet d'aller chercher des gisements d'économies d'énergie très importants. On estime les économies potentielles à plus de 100 millions de tonnes de CO₂ par an. Nous jouissons d'un réel savoir-faire technologique et industriel dans ce domaine. Cela représente une très grande opportunité pour nous de devenir des leaders mondiaux dans un domaine d'utilité publique.”

Jean-Pierre Chardon

Vice-Président FIEEC

(Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)

Président GIMELEC

(Groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés)

*Directeur délégué Affaires Institutionnelles
Schneider Electric*

Les propositions / Les atouts

Les organisations professionnelles de l'électricité et de l'électronique, de l'énergie et du numérique, proposent de lancer sans délais 10 projets prioritaires d'investissement selon deux axes :

1. Des infrastructures numériques et électriques performantes et sécurisées.
2. Des contenus et des projets innovants capitalisant sur ces infrastructures, répondant à des enjeux économiques et sociétaux, avec des retours sur investissements identifiés :



Green IT : Efficacité énergétique et environnementale grâce aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Les atouts des programmes proposés

- un retour sur investissement identifié pour notre société, en termes de création de richesses et d'emplois ;
- un effet d'entraînement fort sur l'ensemble de l'économie ;
- une réponse à des besoins sociétaux cruciaux ;
- une capacité à préparer durablement notre avenir ;
- une capitalisation sur nos pôles d'excellence européens, afin de conquérir de nouveaux marchés ;
- une association de grands groupes, TPE, PME et ETI françaises et européennes au sein d'écosystèmes de croissance.



“

En faisant l'impasse sur l'innovation en général et le numérique en particulier dans son plan de relance, le Gouvernement risque de manquer l'objectif de la croissance retrouvée pour notre pays. Les industries qui tirent la croissance aujourd'hui dans les pays industrialisés sont celles de l'innovation : elles connaissent des croissances élevées et génèrent autant de productivité et donc de croissance dans les autres industries. Le logiciel qui est au cœur de l'écosystème innovant, est évidemment au premier rang de ces industries.

Il fait aujourd'hui front uni avec les secteurs frères des infrastructures et des industries à haute valeur ajoutée technologie pour défendre une sortie de crise plus rapide et par le haut. E-administration, e-santé, green IT, e-business sont autant de leviers que l'Etat serait bien inspiré d'actionner. Sauvons ce qui peut l'être certes mais suivons l'exemple de la Corée hier et des Etats-Unis aujourd'hui, préparons l'avenir !”

Patrick Bertrand

Président AFDEL

(Association Française Des Editeurs de Logiciel)

Directeur général Cegid

Le Financement : le FIVAT

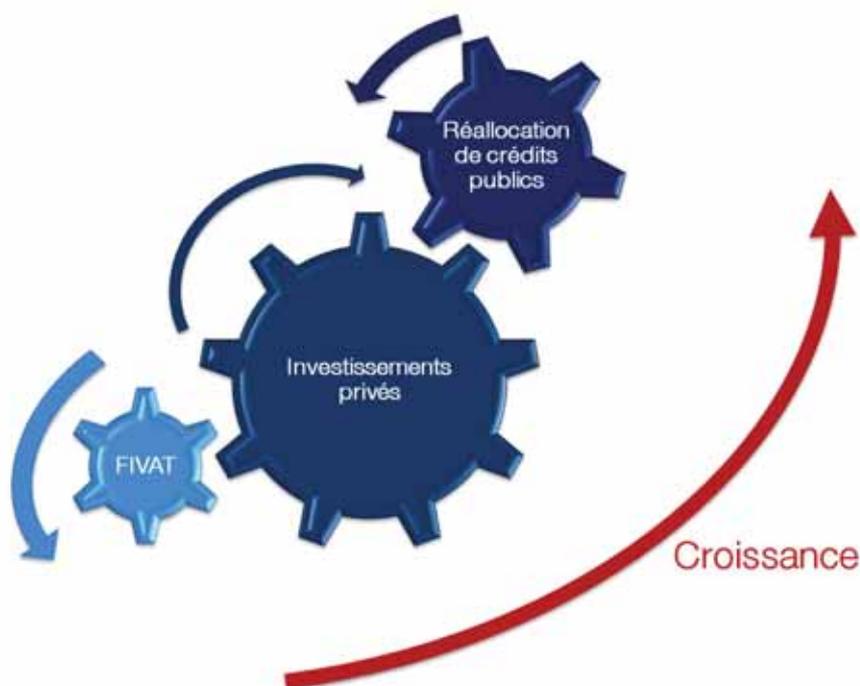
Fonds d'Investissement pour les Industries à Valeur Ajoutée Technologique

Comment ?

- Un fonds, piloté par le Gouvernement, cogéré par les différents acteurs publics et privés, en incluant les centres de recherche et développement et les pôles de compétitivité pertinents.
- Une orientation « marché » complémentaire des pôles de compétitivité.
- Un fonds alimenté par une mise initiale, puis grâce aux économies réalisées par les programmes mis en place selon un « *business plan* », avec retours sur investissements, défini de manière concertée avec l'ensemble des acteurs privés et publics selon des critères de succès élaborés en commun et mesurés chaque année.

Combien ?

Dotation : 1 milliard d'euros en 2009 pour impulser et amorcer les programmes stratégiques et sociétaux.





“

Aujourd’hui, face à la crise, l’heure est à l’action collective, autour de grands projets pour notre pays qui serviront sa compétitivité future et aideront nos entreprises dans leurs conquêtes de parts de marchés. C’est l’esprit qui anime les entreprises du génie électrique et climatique. Nous avons besoin de travailler étroitement avec les industriels d’un côté et les donneurs d’ordres de l’autre, dans une logique de filière réellement intégrée et cohérente. Les défis qui sont devant nous et les ambitions du Grenelle sont trop importants pour que nous agissions en ordre dispersé.

L’idée de ce plan de conquête nous séduit parce que, justement, il transcende les clivages habituels et donne une juste idée de la capacité d’action et d’ambition de la filière électrique et climatique.”

Bernard Vadon

Président SERCE

(Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique)

Administrateur - Groupe Forclum

Les lignes directrices

1. Définir une stratégie d'investissement dans les secteurs à forte valeur ajoutée technologique pour développer un effet d'entraînement économique, via la différenciation et la compétitivité par l'innovation

Se concentrer sur les secteurs clés dans lesquels la France bénéficie d'écosystèmes performants, capables d'entraîner le reste de l'économie pour rebondir et donner une visibilité accrue aux actions résolues du Gouvernement ;

2. Répondre aux besoins de nos concitoyens et aux enjeux sociétaux

Se fixer des objectifs ambitieux, compréhensibles par les français et répondre à des enjeux et des besoins sociétaux clairement identifiés autour de programmes fédérant les forces et compétences de tous ;

3. « Chasser en meute » !

Rassembler, au-delà des clivages traditionnels de notre pays : recréer une solidarité entre grands groupes, ETI et PME, « à l'allemande ». Travailler en coordination étroite entre l'Etat, les régions et les départements. Associer les salariés aux réformes nécessaires sans mentir sur les difficultés à venir ;

4. Renforcer notre capacité productive et arrêter de la détruire. C'est la force de notre pays pour l'emploi et le pouvoir d'achat

Changer notre perspective et redonner à nos entreprises productives, au premier rang desquelles les entreprises technologiques, la place centrale qu'elles méritent dans notre économie ;

5. Amplifier les réformes pour sortir ensemble (citoyens, entreprises, administrations) renforcés de la crise

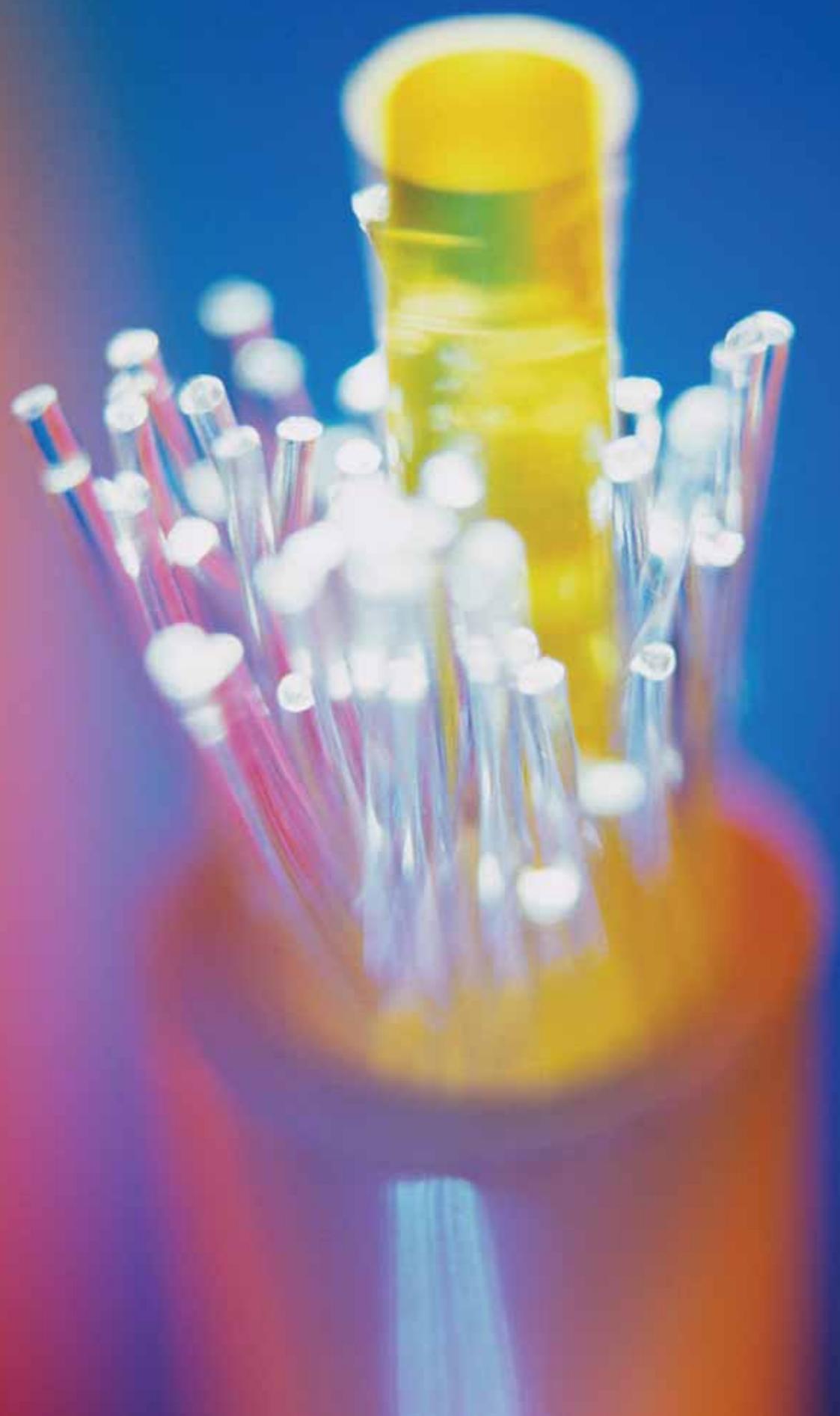
Poursuivre et accélérer les réformes indispensables (taxe professionnelle, réforme de l'Etat,...) que notre pays a trop longtemps retardées et remettre l'accent sur les domaines d'avenir, notamment l'éducation et la formation. Des outils, tels que le « *Lean Manufacturing* », doivent permettre de relocaliser de la production innovante et compétitive en France ;

6. Innover, innover, innover !

Innover, dans la concertation, sur les produits, les procédés de fabrication, le design... Proposer des projets, des idées. Réformer la manière de fonctionner de notre administration et de nos entreprises ;

7. Investir de manière ciblée avec des retours sur investissements (ROI) globaux et identifiés

Cibler les aides et leviers de développement pour optimiser l'utilisation de l'argent du contribuable (professionnels et particuliers). Rendre systématiques les expériences pilotes sur les marchés du futur identifiés.



Des infrastructures numériques et électriques performantes et sécurisées

Les infrastructures électriques et numériques sont la clé pour le développement du futur. Sans elles, la croissance économique, les réformes structurelles, les nouveaux services et projets ne pourront pas se mettre en œuvre.

“



Il nous faut aujourd’hui de manière urgente une vraie approche cohérente pour un déploiement rapide des réseaux très haut débit en France (100Mbit/s). Avec quelques mesures simples et volontaires, on peut anticiper l’avenir et assurer rapidement sur l’ensemble du territoire un accès au haut débit à tous, citoyens et entreprises.

Pour cela, il faut une coordination publique / privée forte, rassembler l’ensemble des acteurs autour d’un véritable objectif politique clair et volontaire, jouer sur la complémentarité des technologies pour compléter un réseau capillaire en fibres optiques qui reste à bâtir. C’est possible. C’est même urgent : il n’est plus concevable aujourd’hui que des territoires soient exclus de l’internet à haut débit qui existe déjà dans les grandes agglomérations, et il n’est pas imaginable que notre pays ne bénéficie pas d’un environnement numérique performant uniforme. C’est évidemment la pierre angulaire qui nous permettra de bâtir et d’imaginer de nouveaux services, de nouvelles applications pour les citoyens, les entreprises, les administrations.”

Régis Paumier

Vice-Président Sycabel

(Syndicat des fabricants d’équipement pour la protection et le support des câbles électriques et de communication)

Président ACOME

Programme 1

Un environnement numérique performant sur l'ensemble du territoire et dans les bâtiments

D'ici 2012 :
permettre à
tous, citoyens
et entreprises,
un accès à
10 Mbits/s.
Mettre à niveau
les réseaux à
l'intérieur des
logements.

Objectif :
100 Mbit/s pour
2020.

Enjeu : améliorer l'attractivité de notre territoire et renforcer la compétitivité de nos entreprises et de notre Administration.

Bénéfices : socle indispensable pour le développement d'activités futures : impact positif sur l'environnement et le développement de nouvelles activités (télé activités, télésanté et télé médecine, divertissement,...), impact positif sur la création numérique (e-commerce, jeux vidéos,...), lutte contre la fracture numérique.

Secteurs concernés : électronique et électrique, télécom, installateurs, logiciels, services, BTP, formation, administrations...

Comment ? En améliorant la capillarité du réseau de fibres optiques et en jouant sur la mixité des technologies (sans fil, ADSL, etc.) pour atteindre l'abonné. En libérant les fréquences nécessaires pour les technologies sans fil haut débit au plus vite. En s'assurant que les réseaux de communication à l'intérieur des immeubles sont conformes.

Des mesures à court terme :

- Réunir les acteurs concernés (collectivités, opérateurs, fournisseurs de technologies, etc.) pour définir le rôle de chacun et les financements à mettre en œuvre dans la lignée du dernier rapport du Comité Economique et Social de février 2009.
- Inciter les collectivités locales dans leurs investissements d'infrastructures..., les accompagner financièrement.
- Réglementer pour que la fibre soit, dans chaque logement, raccordée au tableau de communication installé depuis 2002 dans tout logement neuf et à partir duquel un réseau très haut débit dessert les pièces principales.

Impacts – Court terme : création d'emplois dans les travaux publics, le bâtiment et les fournisseurs de technologies, sur l'ensemble du territoire. Moyen terme : effet d'entraînement sur le reste de l'économie.

Investissements estimés au total : Amorçage FIVAT : 300 millions d'euros en 2009. Investissements complémentaires publics / privés (évaluation) : 40 milliards d'euros sur 20 ans.

Acteurs : Fonds FIVAT, entreprises privées, collectivités territoriales, Etat, Caisse des Dépôts,...

Modalités de financement : accompagnement à l'investissement des acteurs publics, mise en place de fonds de péréquation type FACE...

Retour sur investissement :

Croissance : +1% de croissance du PIB (source MEDEF / DGTPE) ;

Emplois : 80 000 emplois créés ou sauvegardés par an (estimations syndicats professionnels / groupements professionnels).

Programme 2

Bâtir sur la qualité de notre réseau électrique - de la production au consommateur.

En route pour le *smart grid*.

Immédiatement :
renforcer la
sécurité des
installations
électriques
existantes.

D'ici 2015 :
sécuriser
120 000 km
de lignes
électriques
contre les aléas
climatiques.

D'ici 2018 :
accélérer le
développement
des énergies
renouvelables.
Travailler à
l'intelligence
d'un réseau
électrique au
service des
citoyens et des
entreprises
(*smart grid*).

Enjeu : renforcer la sécurité des consommateurs, sécuriser notre alimentation en énergie électrique, répondre aux enjeux climatiques.

Bénéfices : développement des territoires, impact positif sur l'environnement, meilleure qualité du raccordement électrique, diminution des factures énergétiques dues aux événements climatiques, diminution des accidents électriques.

Secteurs concernés : électrique et électronique, filière énergie renouvelable, installateurs, services, BTP, formation, administrations...

Comment ? En étendant des dispositifs existants, en renforçant la lutte contre la contrefaçon (sécurité du consommateur), en coordonnant les efforts d'ERDF et des collectivités, en accentuant notre investissement dans les énergies renouvelables de manière résolue, en simplifiant leur déploiement, en généralisant leur recours sur les bâtiments publics...

Des mesures à court terme :

- Renforcer les mesures de surveillance du marché pour lutter plus efficacement contre la contrefaçon et les produits dangereux.
- Etendre l'obligation de fournir un état de l'installation intérieure d'électricité lors des mutations aux logements loués lors de chaque changement de bail pour des installations de plus de 15 ans.
- Etendre le crédit d'impôt ou Prêt à Taux Zéro pour tous travaux de mise en sécurité entrepris suite à un « état de l'installation électrique intérieure » demandé par tout propriétaire ou locataire d'un logement non concerné aujourd'hui par l'obligation de fournir un état.
- Accélérer de manière forte la sécurisation des réseaux électriques (ligne aérienne nue Haute Tension A avec un bon élagage, enfouissement des lignes, torsade Basse Tension) par ERDF et les collectivités locales en anticipant le plan existant.
- Créer un « guichet unique » pour réduire la complexité administrative de déploiement des solutions solaires.

Impacts - Court terme : création d'emplois dans les travaux publics et pour les fournisseurs de technologies, sur l'ensemble du territoire. Moyen terme : effet d'entraînement sur le reste de l'économie.

Investissements estimés au total :

Amorçage FIVAT : 100 millions d'euros en 2009.

Investissements complémentaires publics / privés (évaluation) : 10 milliards d'euros sur 6 ans, soit 1,7 milliards / an. Source : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies -FNCCR, COMOP 10.

Acteurs : ERDF, EDF, collectivités locales, acteurs économiques, Etat...

Modalités de financement : Fonds FIVAT, investissements directs et coordonnés des acteurs, subventions spécifiques, allègements fiscaux destinés aux utilisateurs finaux.

Retour sur investissement :

Croissance : 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires du secteur des Energies Renouvelables en 2020 et 200 000 emplois (source : COMOP 10).

Coût évité : coût financier direct de la tempête 1999 pour EDF : 2.5 milliards d'euros (source EDF – Les Echos), estimation tempête janvier 2008 : 1.2 milliards d'euros (source FFSA).

Emplois : 50 000 emplois créés ou sauvegardés d'ici 2012 (estimations syndicats professionnels / groupements professionnels).



Pour répondre aux besoins de maîtrise énergétique, il devient essentiel de changer radicalement la manière dont énergie et information sont générées, distribuées et consommées.

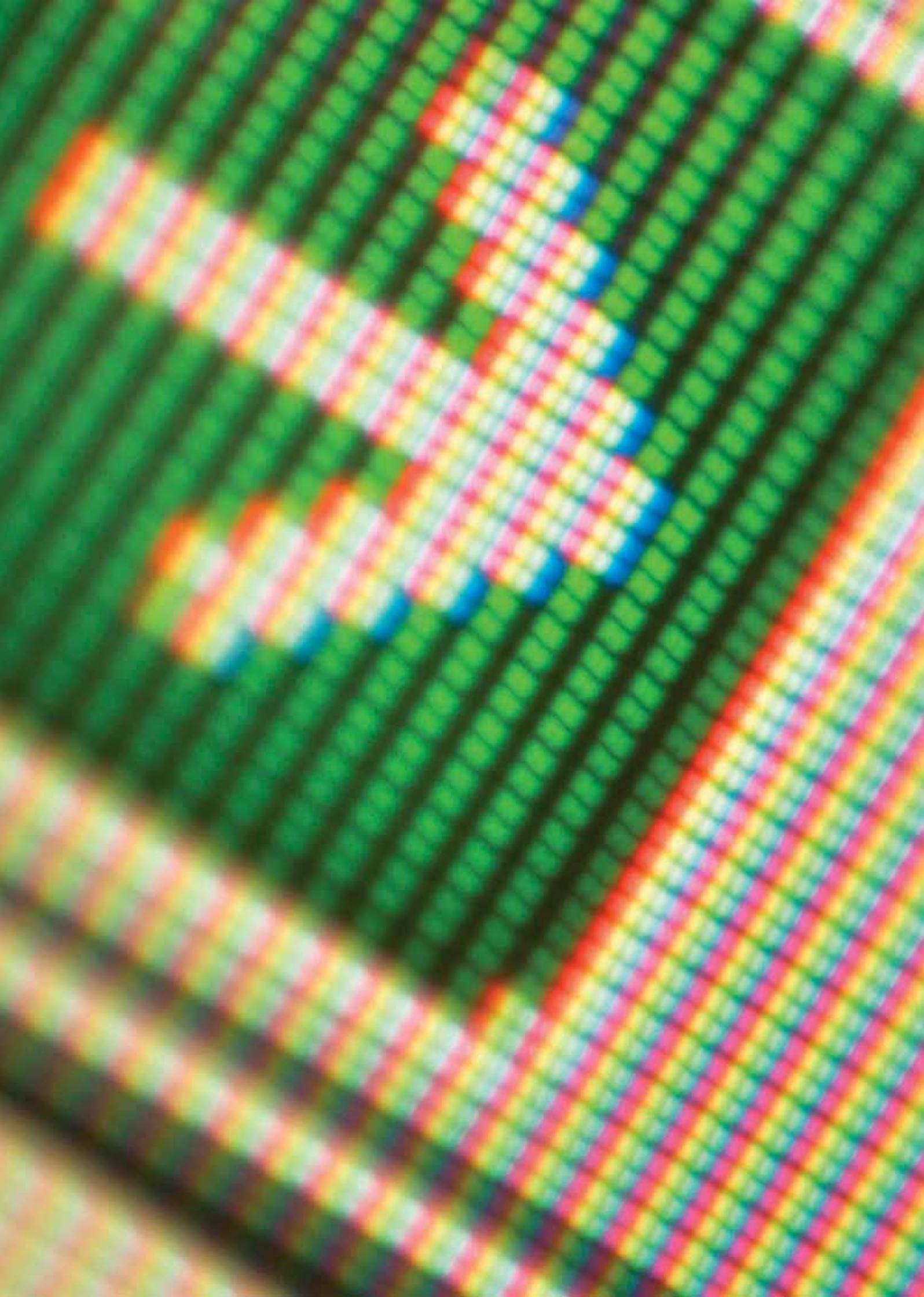
Réaliser une convergence rationnelle des réseaux électriques (courants forts) et de communication (courants faibles) est un des moyens d'optimiser le bilan énergétique tout en favorisant l'éclosion de nouveaux produits et services. On s'oriente alors vers une gestion active de l'énergie qui transforme le réseau électrique actuel en un réseau plus intelligent (*smart grid*).

Jean Vaylet

Vice-président FIEEC

(Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)

Directeur général Atmel France



Des contenus et des projets innovants capitalisant sur ces infrastructures, répondant à des enjeux économiques et sociétaux, avec des retours sur investissements identifiés.

Impulser des programmes de développement de services spécifiques qui viendront tirer partie de l'excellence des infrastructures de communication électronique et énergétique développées.

“



Le système de santé français, admirable et admiré, souffre. Son modèle rencontre des difficultés à s'adapter au vieillissement de la population, à la baisse et à la répartition inégale de l'offre de soins sur le territoire français.

Pourtant ces paramètres sont des données de fond dont les tendances ne s'inverseront pas dans les années à venir. Dans ce contexte, les technologies à forte valeur ajoutée technologique offrent des solutions. Elles permettent une prise en charge de meilleure qualité des patients, avec plus de sécurité, moins de déplacements tout en maîtrisant mieux les coûts. L'équation « qualité / coût » devient de plus en plus difficile à gérer pour le système de soins et nos technologies peuvent apporter une partie de la solution.

Investissons résolument dans la mise en œuvre de la télésanté et la télémédecine pour améliorer notre système de santé et redevenir le leader mondial en ce domaine. Cela passe par une volonté politique forte et une coordination étroite avec l'ensemble des acteurs.”

Christian Seux

Président SNITEM

(Syndicat national de l'industrie des technologies médicales)

Président Directeur Général de Becton

Dickinson France SAS

Programme 3

Faire de la France un leader mondial de l'e-santé

D'ici 2012, avoir 10% des patients suivis sur leur lieu de vie plutôt que dans un hôpital.

D'ici 2020, permettre à toutes les personnes fragilisées (vieillesse, handicaps, maladies chroniques...), de demeurer chez elles si elles le désirent dans le respect de l'éthique.

Enjeu : anticiper les défis du vieillissement de la population et de la désertification grâce au maintien à domicile. Réduire les disparités géographiques. Optimiser les systèmes de soin d'un point de vue qualitatif et financier.

Bénéfices : qualité de vie accrue pour la personne suivie et ses aidants, contrôle des coûts, création d'un nouvel écosystème générateur d'emplois de services à la personne.

Secteurs concernés : secteur de la santé et du bien-vivre, Etat, entreprises des dispositifs médicaux, électronique et électrique, informatique, télécom, logiciel, SSI, services, installateurs...

Comment ? En structurant la démarche globale, en associant les parties-prenantes des différentes sphères du public et du privé, en généralisant le recours à la télémédecine, en développant la télésanté dans une logique d'évaluation et de régulation, en lançant un vrai programme d'équipement ambitieux pour soulager des pathologies spécifiques.

Des mesures à court terme :

- Capitaliser sur les outils domotiques qui permettent le maintien à domicile.
- Publier avant la fin de l'année les décrets fixant les conditions d'exercice de la télémédecine.
- Lancer une action publique-privée concertée sur l'interopérabilité des solutions dans un cadre international.
- Créer une commission de pilotage public / privé associant tous les acteurs et dotée d'une capacité de décision d'investissement.
- Développer des « bonnes pratiques » de mise en œuvre des systèmes de télésanté pour un déploiement accéléré sur l'ensemble du territoire.

Impacts - Court terme : sur les fournisseurs de technologies et les personnels de soins dans les différentes régions. Moyen terme : sur le secteur des services à la personne et sur l'ensemble de la population.

Investissements estimés au total :

Amorçage FIVAT : 50 millions d'euros en 2009.

Investissements complémentaires publics / privés (évaluation) : 3 milliards d'euros sur 4 ans (effort équivalent en France au plan Obama).

Acteurs : administrations, professionnels de la santé, entreprises, patients, pôles de compétitivité...

Modalités de financement : Fonds FIVAT, acteurs privés, crédits réalloués.

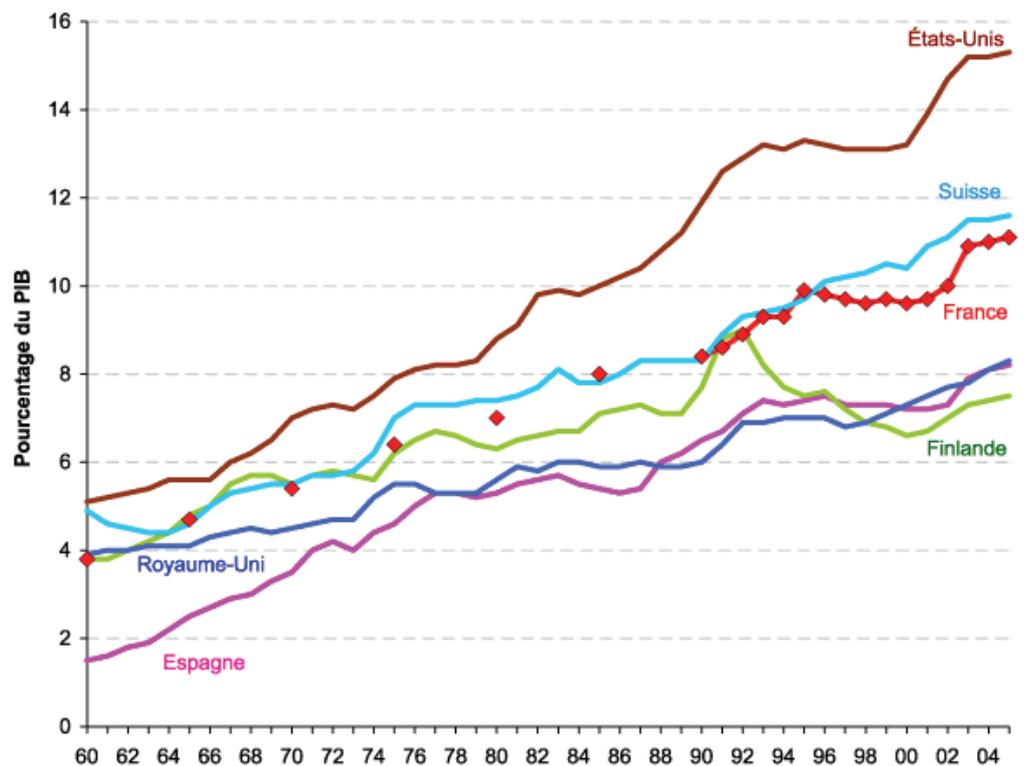
Retour sur investissement :

Qualitatif : une étude menée aux Etats-Unis en 2005 publiée le 31 août 2008 au *Journal of American College of Cardiology* montre qu'un dispositif de télémédecine ou de suivi téléphonique tend à réduire la mortalité des patients souffrant d'insuffisances cardiaques.

Financier : en moyenne une journée d'hospitalisation en centre hospitalier coûte 263 euros contre 169 euros en hospitalisation à domicile (HAD). Dès lors, 10 000 places en HAD (soit 10% des places actuelles) représenteraient une économie de 340 millions d'euros par an (source IRDES).

Sociétaux : En 2050, les prévisions démographiques en France et en Europe montrent que les plus de 50 ans représenteront près de 50% de la population.

Emplois : 50 000 emplois plein temps créés d'ici 2012 (estimations syndicats professionnels / groupements professionnels).



Source OCDE : Dépenses de santé par pays en pourcentage du PIB